

Carte 59 : Localisation des photomontages dans le contexte paysager de l'aire d'étude immédiate.

### 6.2.6.2 Relation du projet avec les structures paysagères et motifs de l'aire immédiate

Les éoliennes en projet s'inscrivent dans un paysage où préexiste déjà le parc éolien des Chaumes actuellement en fonctionnement. L'autre structure paysagère marquante est la vallée du Cher, qui a été prise en compte dans le périmètre de l'AEI.

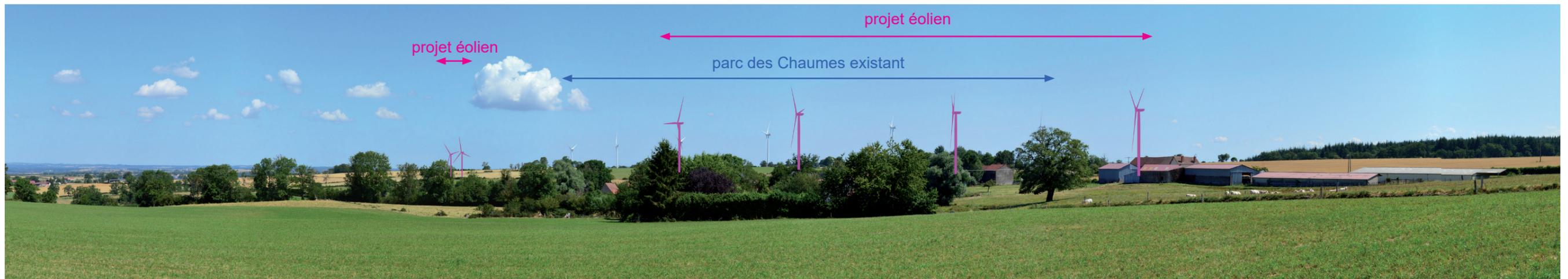
Le parc de Chambonchard s'inscrit dans la continuité de ces structures paysagères existantes et marquantes à l'échelle du périmètre de l'AEI. L'implantation en projet suit celle du parc des Chaumes avec cependant la particularité d'être en deux secteurs : deux éoliennes au nord et quatre plus au sud. Cette disposition crée un effet de rupture au niveau de la cohérence de l'ensemble en rompant avec la régularité du parc existant.

Les autres motifs de cette aire d'étude sont constitués par la trame bocagère, même si peu étoffée, ainsi que par quelques boisements, dont le plus important reste le bois de la Roche, localisé au niveau du

secteur sud. Les autres espaces forestiers sont essentiellement situés sur les versants des vallées, dont celle du Cher. On note enfin la présence de nombreux hameaux généralement accompagnés de hangars agricoles.

Ce périmètre est parcouru par quelques routes départementales ainsi que par un réseau dense de chemins. Comme la trame bocagère est relativement peu développée, le projet est très fréquemment visible depuis ces axes de communication.

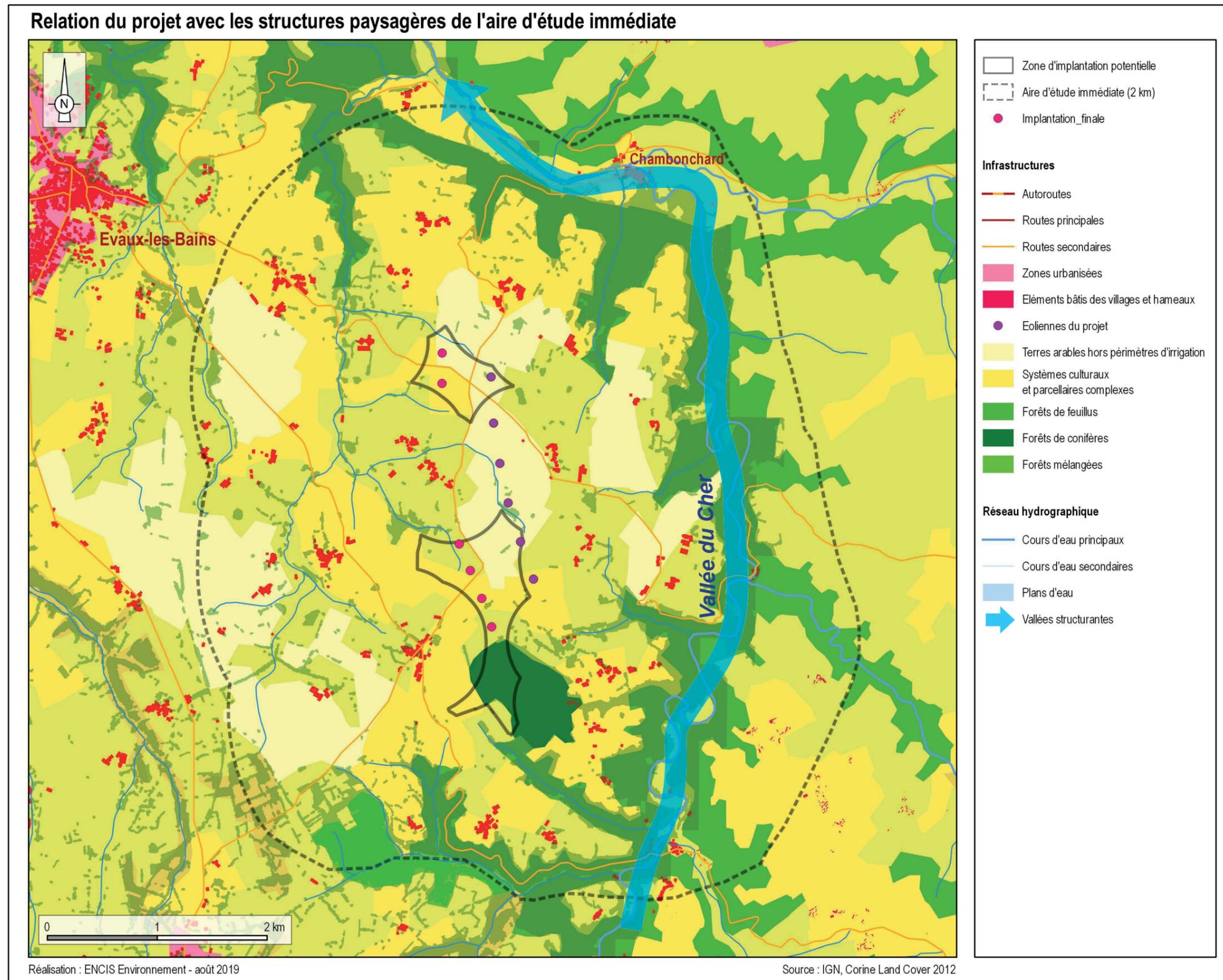
Par contraste avec les espaces de plateau cultivés, la vallée du Cher apparaît comme un espace sauvage et préservé.



Photographie 131 : Vue en esquisse du projet depuis la D25, au sud du hameau de Lonlevade (Vue 27 du carnet de photomontages).



Photographie 132 : Vue en esquisse du projet depuis la rive opposée de la vallée du Cher (Vue 13 du carnet de photomontages).



Carte 60 : Relation du projet avec les structures paysagères de l'AEI.

### 6.2.6.3 Perceptions du projet depuis les bourgs principaux et leurs accès

#### Bourgs

Comme vu dans l'état initial, l'aire d'étude rapprochée comporte un bourg principal. Les impacts du projet sur ce lieu de vie important sont décrits ci-après et localisés sur la carte page suivante.

#### Chambonchard (84 hab. en 2016 selon l'INSEE)

Le bourg de Chambonchard est localisé au nord de l'AEI, dans un creux de la vallée du Cher. Depuis le lieu de vie, les visibilitées sont masquées par le relief de la vallée encaissée. Quelques visibilitées très partielles sont identifiées depuis la D109, qui remonte l'un des versants en direction du sud. Seules quelques pales de l'éolienne E1 qui émergent légèrement au-dessus du relief seront perceptibles depuis ce secteur. Quelques covisibilitées avec des éléments bâtis du bourg, localisés en rive droite de la vallée, seront alors possibles. *L'impact du projet éolien de Chambonchard sur le bourg du même nom est évalué comme très faible.*



Photographie 133 : Visibilité depuis la limite nord du village de Chambonchard, le long de la D109.

#### Hameaux proches

En dehors de ces bourgs principaux, quelques hameaux ponctuent le territoire. Il s'agit souvent de petits groupes associant habitations et bâtiments d'exploitation agricole. Les impacts sur ces lieux de vie sont liés à leur implantation dans la clairière agricole ouverte sur le projet, dans les secteurs plus cloisonnés de la vallée du Cher ou des vallons adjacents qui peuvent limiter les perceptions du projet.

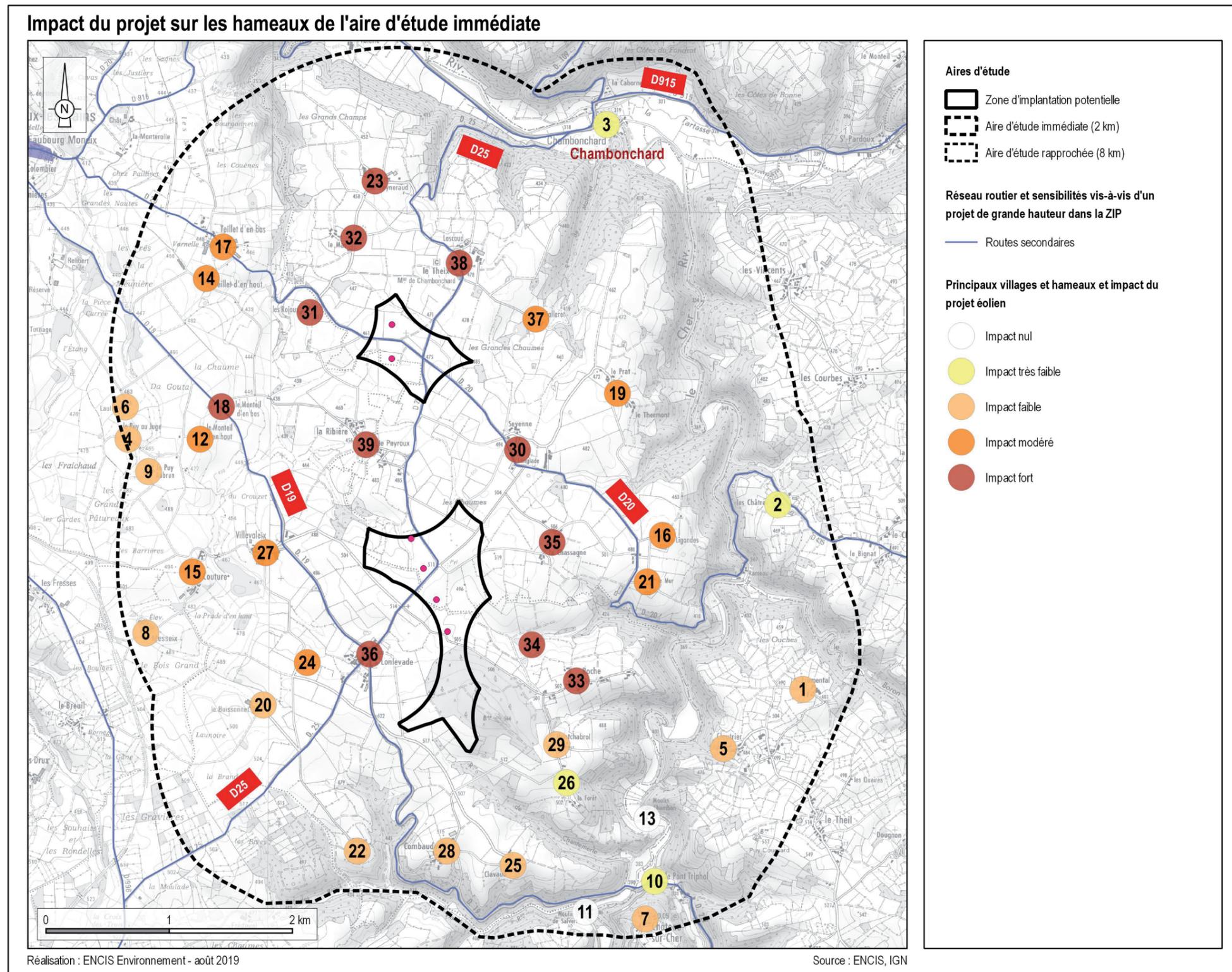
**Parmi ces lieux de vie, onze sont sujets à un impact fort.** Il s'agit des hameaux du Monteil d'en Bas (hameau localisé au n°18 sur la carte ci-contre, Vue 20 du carnet de photomontages), de Feyneraud (n°23, Vue 22 du carnet de photomontages), Langlade et Sevenne (n°30, Vue 23 du carnet de photomontages), les Rojoux (n°31, Vue 28 du carnet de photomontages), le Mas (n°32, Vue 22 du carnet de photomontages), Roche (n°33, Vue 24 du carnet de photomontages), la Bregerolle (n°34), la Chassagne (n°35, Vue 26 du carnet de photomontages), Lonlevade (n°36, Vue 27 du carnet de photomontages), le Theix (n°38, Vue 30 du carnet de photomontages) et la Ribière et le Peyroux (n°39, Vue 29 du carnet de photomontages). Depuis ces lieux de vie, les éoliennes en projet sont relativement proches dans un angle de perception visuel horizontal et vertical important. Ceci engendre souvent un effet de prégnance du parc important dans le paysage. Les nouvelles éoliennes viennent s'ajouter au parc des Chaumes en fonctionnement, générant parfois des effets de superposition de mâts ou de pales d'éoliennes qui brouillent la lisibilité et la cohérence de l'ensemble.

**Dix hameaux présentent des impacts modérés :** le Monteil d'en Haut (hameau 12, Vue 20 du carnet de photomontages), le Teillet d'en Haut (n°14, Vue 16 du carnet de photomontages), la Couture (n°15, Vue 18 du carnet de photomontages), le Ligondes (n°16, Vue 17 du carnet de photomontages), le Teillet d'en Bas (n°17, Vue 16 du carnet de photomontages), le Prat et le Thermont (n°19, Vue 19 du carnet de photomontages), le Mur (n°21, Vue 17 du carnet de photomontages), Coron (n°24), Villevalaix (n°27, Vue 25 du carnet de photomontages), et Malleret (n°37). Pour ces lieux de vie, les visibilitées sont plus estompées par le relief ou par quelques arbres. La distance qui sépare les habitations des éoliennes permet également de limiter les effets de prégnance du projet. Les visibilitées peuvent être sensiblement plus importantes depuis les routes d'accès, car généralement dégagées d'obstacles visuels.

**Les impacts ont été jugés faibles pour 12 hameaux :** Fromental (hameau 1, Vue 13 du carnet de photomontages), le Puy au Juge (n°4), Clautrier (n°5, Vue 13 du carnet de photomontages), Lauillère (n°6), Château-sur-Cher (n°7), Meisseix (n°8), le Puy Aubrun (n°9), le Buissonnet (n°20), le Gobiet (n°22, Vue 15 du carnet de photomontages), Claveau (n°25, Vue 14 du carnet de photomontages), Combaudet (n°28) et Monchabrol (n°29, Vue 21 du carnet de photomontages). Même si des visibilitées ponctuellement importantes sont possibles à la marge de ces hameaux, les filtres visuels (haies proches, bosquets, etc.) ou les effets du relief mettent les éoliennes à distance des habitations. Le projet reste assez peu prégnant dans le paysage et ne modifie pas de manière significative la perception des structures paysagères initiales.

**Pour les autres hameaux de l'aire d'étude immédiate, le projet éolien a un impact très faible voire nul.**

La carte ci-contre synthétise les impacts sur les différents hameaux, et le tableau page suivante reprend l'inventaire de ces lieux de vie et qualifie les impacts du projet.



Carte 61 : Evaluation des impacts sur les lieux de vie de l'aire immédiate.

EFFETS DU PROJET DEPUIS LES HAMEAUX DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N°	Nom	Nombre d'habitations	Situation et visibilité	Impact	Distance au projet (m)
1	Fromental	Environ 10	Le hameau de Fromental est localisé en rive droite du Cher, sur le plateau. Depuis les abords du hameau, au niveau de sa limite ouest, les visibilités vers le projet éolien sont assez nettes (Vue 13 du carnet de photomontages). A proximité de l'habitat, ces perceptions sont atténuées par la présence de la trame bocagère qui entoure le lieu de vie.	Faible	2 470
2	Les Châtres	Environ 10	Ce petit hameau est localisé sur le plateau situé de l'autre côté de la vallée du Cher par rapport au projet éolien. Dans ce secteur, la trame bocagère est plus dense, ce qui limite les visibilités en direction des éoliennes depuis le lieu de vie. La distance participe également à l'atténuation de ces perceptions.	Très faible	2 390
3	Chambonchard	30 à 40	Depuis le lieu de vie, les visibilités sont masquées par le relief de la vallée encaissée. Quelques vues très partielles sont identifiées depuis la D109, qui remonte l'un des versants en direction du sud. Seules quelques pales de l'éolienne E1 qui émergent légèrement au-dessus du relief seront perceptibles depuis ce secteur. (Photographie 133, page 222).	Très faible	2 060
4	Le Puy au Juge	4 ou 5	Ce groupe d'habitations est entouré d'une trame bocagère composée essentiellement d'arbres de haut jet ce qui limite les vues vers le projet éolien. Les effets du relief en direction de l'est et la distance participent également de l'atténuation de ces visibilités.	Faible	2020
5	Clautrier	15 à 20	Ce hameau à l'habitat relativement dispersé est localisé un peu plus au sud de Fromental, en rive gauche de la vallée du Cher. Depuis le lieu de vie, les visibilités vers le projet éolien sont atténuées par de nombreuses haies bocagères qui entourent le hameau. Les visibilités sont plus directes au niveau des chemins d'accès ainsi qu'en direction du nord (Vue 13 du carnet de photomontages).	Faible	2 015
6	Laulière	1 ou 2	Cet ancien corps de ferme présente une configuration en U refermé sur une cour intérieure qui fait face à un bâtiment de stockage agricole. Les ouvertures du bâti sont essentiellement orientées vers l'ouest, à l'opposé du projet éolien. Le chemin d'accès au lieu de vie permettra en revanche des vues plus directes vers les éoliennes.	Faible	1910
7	Château-sur-Cher	Environ 10	Le village de Château-sur-Cher comporte peu d'habitations mais une petite église est au centre du lieu de vie et l'ensemble domine la vallée du Cher depuis un léger promontoire, situé en haut de versant. A noter que le village est localisé au cœur du site emblématique de la vallée du Cher. Le projet est visible depuis quelques maisons d'habitation. La végétation qui accompagne le lieu de vie atténue ces perceptions.	Faible	1 910
8	Meisseix	1 ou 2	Le secteur est du hameau est essentiellement composé de hangars agricoles qui s'interposent entre l'habitat et le projet éolien en direction de l'est. Les ouvertures des habitations sont davantage orientées vers l'ouest et le sud.	Faible	1 870
9	Le Puy Aubrun	4 ou 5	Cet ensemble est composé d'anciens corps de ferme assez massifs et d'un hangar agricole plus moderne, étirés le long d'une voie d'accès. Depuis le lieu de vie, les perceptions du projet éolien sont atténuées par un léger relief en direction de l'est.	Faible	1830
10	Le Pont Triphal	15 à 20	Le hameau est localisé le long de la D227 dans le creux de la vallée du Cher. Le relief encaissé masque la partie inférieure des éoliennes.	Très faible	1750
11	Moulin de Salvert	3 à 5	Niché au creux de la vallée du Cher, le relief encaissé masque les vues en direction du projet.	Nul	1 590
12	Le Monteil d'en Haut	3 à 5	L'habitat de ce hameau est relativement disséminé et les voies d'accès permettent des vues assez larges en direction du projet éolien. La présence d'un léger vallon entre le lieu de vie et les éoliennes accentue quelque peu les perceptions qui sont relativement similaires à celles observables à proximité du Monteil d'en Bas (Vue 20 du carnet de photomontages).	Modéré	1 560
13	Le Moulin de Chambon	1 ou 2	Situé dans le creux de la vallée du Cher, le relief encaissé occulte les vues vers le projet.	Nul	1520
14	Teillet d'en Haut	Environ 10	Ce hameau au bâti resserré est entouré de nombreux arbres et d'une végétation arbustive dense atténuant les vues en direction du projet éolien. Les chemins d'accès permettent, par contre, des vues plus directes (Vue 16 du carnet de photomontages).	Modéré	1 340

EFFETS DU PROJET DEPUIS LES HAMEAUX DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N°	Nom	Nombre d'habitations	Situation et visibilité	Impact	Distance au projet (m)
15	La Couture	Entre 5 et 10	Cet ensemble d'habitations, d'anciens corps de ferme et de hangars agricoles plus modernes domine un léger vallon occupé par un vaste étang, lui-même entouré de boisements. Ce contexte paysager dense limite les perceptions des éoliennes depuis le lieu de vie. Des vues panoramiques en direction du projet de Chambonchard sont néanmoins possibles depuis quelques maisons d'habitation (Vue 18 du carnet de photomontages).	Modéré	1 290
16	Le Ligondes	Environ 5	Les vues vers le projet éolien sont assez directes, peu estompées par une trame bocagère très dégradée. Plus à l'ouest, un bombement du relief atténue néanmoins ces perceptions (Vue 17 du carnet de photomontages).	Modéré	1 220
17	Teillet d'en Bas	25 à 30	Les abords du lieu de vie offrent quelques vues panoramiques en direction du projet éolien. Depuis les maisons d'habitations, les vues sont souvent atténuées par la présence de végétation. Les bâtiments agricoles localisés au sud du lieu de vie viennent également atténuer ces perceptions. Les visibilités en direction du projet se rapprocheront de celles observables depuis le Teillet d'en Haut (Vue 16 du carnet de photomontages).	Modéré	1 180
18	Le Monteil d'en Bas	1 ou 2	Les ouvertures de cet habitat, rattaché à un ancien corps de ferme, offrent des vues relativement larges en direction du projet éolien, peu atténuées par le relief ou la végétation. La présence d'un relief au bas du projet accentue sensiblement sa présence dans le paysage mais l'implantation régulière apporte une certaine cohérence à l'ensemble (Vue 20 du carnet de photomontages).	Fort	1 110
19	Le Prat et le Thermont	5 à 10	Ces deux hameaux sont localisés sur le rebord est du plateau, à proximité de la vallée du Cher. Les perceptions du projet sont relativement nettes depuis le lieu de vie mais cependant atténuées par un léger relief localisé plus à l'ouest ainsi que par quelques arbres isolés (Vue 19 du carnet de photomontages).	Modéré	1 100
20	Le Buissonnet	4 ou 5	La végétation et le relief atténuent la perception des éoliennes depuis le lieu de vie, dont les ouvertures sont principalement orientées dans la direction opposée au projet éolien.	Faible	1 050
21	Le Mur	3 à 5	Le hameau est localisé sur le plateau à proximité d'un court vallon qui descend dans la vallée du Cher. Les visibilités sont assez franches depuis l'habitat, bien que légèrement atténuées par la présence d'un relief en direction de l'ouest. Depuis les maisons d'habitations les plus à l'est, ces perceptions se rapprochent de celles observées depuis le hameau de Ligondes (Vue 17 du carnet de photomontages).	Modéré	1 010
22	Gobiat	3 à 5	Localisé dans le sud de l'AEI, le hameau de Gobiat est installé sur un interfluve qui domine légèrement un court vallon descendant vers la vallée du Cher. Depuis le lieu de vie, les visibilités sont atténuées par la présence d'un relief recouvert par le Bois de la Roche (Vue 15 du carnet de photomontages).	Faible	920
23	Feyneraud	10 à 15	Le projet apparaît de manière distincte depuis le lieu de vie avec un angle de perception visuelle assez réduit mais occasionnant quelques effets de superposition d'éolienne. La trame bocagère peu développée permet des vues amples dans cette direction (Vue 22 du carnet de photomontages).	Fort	880
24	Coron	1 ou 2	Les abords de l'habitat : chemins d'accès et espace jardiné privé permettent des vues assez directes vers le projet éolien. Les visibilités sont plus atténuées depuis l'habitat du fait de la configuration du bâti et de la présence de quelques arbres au port développé. Des effets de superposition d'éoliennes entre le parc des Chaumes et les éoliennes en projet seront observables.	Modéré	880
25	Claveau	Environ 10	La limite nord du hameau permet des vues vers le projet éolien, dont la partie inférieure est masquée par le relief (Vue 14 du carnet de photomontages). Depuis ce secteur, l'angle visuel de perception du parc reste peu important, mesuré à 4,6°. Quelques effets de superposition de pales d'éoliennes pourront apparaître.	Faible	850
26	La Forêt	3 à 5	L'habitat de ce hameau se répartit le long d'une route communale, essentiellement sous forme d'habitat individuel. Le Bois de la Roche et le relief qu'il recouvre masquent les vues en direction du projet depuis les abords du hameau. Seules quelques extrémités de pales d'éoliennes pourront apparaître. Le parc existant des Chaumes est visible dans l'alignement du chemin d'accès. Les visibilités vers le projet se rapprochent de celles observables près de Montchabrol (Vue 21 du carnet de photomontages).	Très faible	720
27	Villevaleix	1 ou 2	La configuration resserrée du bâti du hameau et la présence de nombreux sujets arborés limitent les vues en direction du projet depuis les habitations (Vue 25 du carnet de photomontages). Les visibilités sont plus franches depuis la D19 qui longe la limite est du lieu de vie.	Modéré	680

EFFETS DU PROJET DEPUIS LES HAMEAUX DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N°	Nom	Nombre d'habitations	Situation et visibilité	Impact	Distance au projet (m)
28	Combaudet	15 à 20	Le hameau est localisé sur la partie haute d'un versant et les vues depuis le lieu de vie sont essentiellement orientées en direction du sud et du sud-est : vers la vallée du Cher ainsi qu'un de ses vallons secondaires. La partie inférieure des éoliennes du projet est masquée par le Bois de la Roche et par le relief qu'il recouvre. Quelques pales d'éoliennes émergentes seront perceptibles au-dessus de cet ensemble.	Faible	660
29	Monchabrol	3 à 5	Le hameau est localisé en léger contrebas du bois de la Roche. Le Bois de la Roche et le léger relief qu'il recouvre masquent les vues en direction des éoliennes du projet depuis le lieu de vie. Seules les extrémités des pales d'éoliennes pourront être légèrement perceptibles au-dessus de cet ensemble (Vue 21 du carnet de photomontages).	Faible	650
30	Langlade et Sevenne	5 à 10	Ces deux hameaux sont localisés à l'est du parc éolien des Chaumes existant, à environ 420 mètres de ce dernier. Depuis la route départementale D20 qui longe la limite ouest du lieu de vie, les vues en direction du projet sont directes, la trame bocagère peu étoffée ouvrant des vues assez larges (Vue 23 du carnet de photomontages). Depuis les habitations, les perceptions sont sensiblement atténuées par la présence de quelques alignements d'arbres.	Fort	540
31	Les Rojoux	1 à 2	Cet ensemble est essentiellement composé de bâtiments d'exploitation agricole avec une ou deux maisons d'habitation. Les éoliennes E1 et E2 sont assez proches du lieu de vie (respectivement 650 m et 770 m). Des effets de superposition d'éoliennes apparaîtront essentiellement entre E3, E4, E5 et E6 (Vue 28 du carnet de photomontages).	Fort	520
32	Le Mas	5 à 10	Le lieu de vie est proche des éoliennes E1 et E2, sans filtre visuel pour atténuer les visibilité mis à part quelques arbres qui composent une trame bocagère peu développée. Les visibilité vers le projet se rapprochent de celles observables à proximité du hameau de Feyneraud (Vue 22 du carnet de photomontages).	Fort	510
33	Roche	3 à 5	L'habitat du hameau suit une crête d'interfluve entre deux vallons secondaires de la vallée du Cher. Cette situation ouvre des vues assez larges en direction du projet éolien. Ces perceptions sont légèrement atténuées par la végétation et la trame bocagère environnante. Depuis ce secteur, l'implantation paraît assez rectiligne et cohérente avec celle du parc des Chaumes existant (Vue 24 du carnet de photomontages). Deux éoliennes du projet sont masquées : E1 et E2.	Fort	510
34	La Bregerolle	1 ou 2	Ce petit domaine composé d'une maison cossue et d'un parc paysager est entouré d'une végétation arborée dense. Depuis l'intérieur de la propriété, les vues sont largement atténuées par les masques visuels formés par les arbres. Néanmoins, dès que l'on sort du domaine, les vues en direction des éoliennes sont importantes, majorées par le relief provoquant un effet de dominance sur le lieu de vie, dès que ces dernières sont perceptibles.	Fort	500
35	La Chassagne	3 à 5	Depuis le lieu de vie, le projet est visible nettement, quasiment sans filtre visuel bien que sa perception soit légèrement atténuée par le relief et par la présence de quelques arbres. Le parc des Chaumes est également très proche (Vue 26 du carnet de photomontages).	Fort	500
36	Lonlevade	15 à 20	Depuis les voies d'accès D25 ou D19, la perception du projet est importante, apparaissant nettement au-dessus des bâtiments (Vue 27 du carnet de photomontages). La trame bâtie, le relief ainsi qu'un boisement proche atténuent sensiblement les perceptions depuis les habitations.	Fort	500
37	Malleret	3 à 5	Un petit étang bordé d'arbres et localisé en limite sud-ouest du lieu de vie filtre la plupart des vues vers le projet depuis l'habitat. Plus à l'ouest, une maison isolée mais qui semble rattachée au lieu de vie a des vues plus directes.	Modéré	500
38	Le Theix	3 à 5	Les filtres arborés limitent les visibilité depuis l'habitat mais les vues sont plus directes le long de la D25, qui traverse le lieu de vie, ainsi que depuis la limite sud du bourg (Vue 30 du carnet de photomontages). Les éoliennes E1 et E2 sont les plus proches et les plus prégnantes dans le paysage depuis le lieu de vie. E3, E4, E5 et E6 sont plus éloignées et apparaissent avec quelques effets de superposition.	Fort	500
39	La Ribière et le Peyroux	Environ 10	Ces deux hameaux sont localisés entre les secteurs nord et sud du projet éolien. Ils sont constitués de nombreux bâtiments agricoles, généralement recouverts de panneaux photovoltaïques. Depuis ces lieux de vie, la perception des éoliennes est importante, avec un léger effet d'encerclement dû à la présence conjointe d'éoliennes en direction du nord et du sud. A noter que le parc éolien des Chaumes, actuellement en exploitation, est très présent depuis ce groupe d'habitations et de bâtiments agricoles (Vue 29 du carnet de photomontages).	Fort	500

Tableau 30 : Effets du projet depuis les bourgs de l'aire d'étude immédiate.